EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 18

MARCHÉS PUBLICS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux
II – L'achat de fournitures

1) Fourniture de produits sidérurgiques

Les services municipaux, à savoir notamment les services de maintenance-exploitation de la Direction du Patrimoine Bâti, sont amenés à acheter diverses fournitures, matériaux ou équipements, nécessaires à la maintenance des bâtiments, ainsi que pour les travaux qu'ils sont amenés à faire en régie.
Le marché présenté existe depuis quatre ans, la présente délibération concerne le lot qu'il convient de relancer pour renouveler le marché se terminant en novembre 2013.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini annuellement, d'un an reconductible une, deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par un devis proposé par celui- ci.

La dépense annuelle est de 18 500 € HT. Les crédits nécessaires sont inscrits sur les différentes imputations des services consommateurs.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée un an, renouvelable trois fois, attribué un lot unique.
Valeur mini annuelle: 9 000,00 € HT
Valeur maxi annuelle: 38 000,00 € HT

2) Signalisation lumineuse tricolore

Le présent marché concerne la fourniture du matériel de signalisation lumineuse tricolore, du matériel de régulation du trafic, des supports, et du matériel de transmission nécessaire à l'entretien et/ou à la création des carrefours à feux de circulation de la Ville de Clermont-Ferrand.
Le marché présenté existe et se termine en juillet 2013.
Protection de l'Environnement :
Les candidats fourniront toutes les mesures prises au sein de leur société sur la démarche éco-responsable qu'ils mettent en œuvre dans le cadre de la fabrication de leurs produits et des conditions de leur élimination.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement du service intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour chaque lot, d'une durée de quatre ans non reconductible.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti, soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.
Le coût global de la prestation est estimé à 1 152 000,00 € HT pour les 7 lots sur les quatre ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 103 000,00 € TTC sur l'imputation 011/821/60628/1230/536.
Appel d'offres ouvert- en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 4 ans ferme, attribué en 7 lots séparés.

Nature et étendue des lots :
Lot n° 1 : Fourniture de Matériel de Signalisation Lumineuse Tricolore
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de signalisation lumineuse tricolore pour la modification et/ou la création de carrefours à feux de circulation.
Valeur mini : 60 000 € HT
Valeur maxi : 240 000€ HT

Lot n°2: Fourniture de Matériel de Régulation du trafic
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de régulation du trafic pour la modification et/ou la création de carrefours à feux de circulation.
Valeur mini : 30 000 € HT
Valeur maxi : 120 000 € HT

Lot n°3 : Fourniture de matériel pour carrefours équipés en SEA
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de signalisation lumineuse tricolore et du matériel de régulation du trafic pour l'entretien des carrefours existants équipés en matériel SEA.
Valeur mini : 63 000 € HT
Valeur maxi : 252 000 € HT

Lot n°4 : Fourniture de matériel pour carrefours équipés en AXIMUM
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de signalisation lumineuse tricolore et du matériel de régulation du trafic pour l'entretien des carrefours existants équipés en matériel AXIMUM.
Valeur mini : 20 000 € HT
Valeur maxi : 80 000 € HT

Lot n°5 : Fourniture de matériel pour carrefours équipés en SER
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de signalisation lumineuse tricolore pour l'entretien des carrefours existants équipés en matériel SER.
Valeur mini : 25 000 € HT
Valeur maxi : 100 000 € HT

Lot n° 6 : Fourniture de Supports et Potences
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture des supports du matériel de signalisation lumineuse tricolore pour l'entretien, la modification et/ou la création de carrefours à feux de circulation.
Valeur mini : 60 000 € HT
Valeur maxi : 240 000 € HT

Lot n°7 : Fourniture de matériel de transmission
Nature des prestations :
Ce lot concerne la fourniture du matériel de transmission de données entre le poste central de régulation et les contrôleurs de carrefours pour la modification et/ou la création de carrefours à feux de circulation.
Valeur mini : 30 000 € HT
Valeur maxi : 120 000 € HT

3) Achat de matériel et de maintenance de réseau radiocommunication

Il s'agit de lancer la consultation pour l'acquisition de matériel réseau radio numérique et analogique pour divers services : Police Municipale, Culture, Sports, etc.
Cela concerne les achats de fournitures et la maintenance de la partie centrale au cœur du réseau et des terminaux radios numériques et analogiques
Clauses environnementales du cahier des charges :
Dans le respect d'une démarche environnementale et de développement durable, le pouvoir adjudicateur souhaite faire porter une attention particulière, aux relations avec des titulaires en capacité de proposer une offre respectant ces objectifs, portant sur les points suivants :
- 1 Mener une politique d'entreprise en faveur du développement durable
- 2 Assurer la production et la commercialisation de produits répondant aux critères de développement durable
- 3 Assurer la reprise des matériels
- 4 Offrir des services en accord avec les principes du développement durable

Le coût global de la prestation est estimé entre 40 000 et 160 000,00 € HT pour les quatre ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 52 000, 00 € TTC sur l'imputation 21 2188 284.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 4 ans ferme, attribué en un lot unique.
Valeur mini : 40 000 € HT
Valeur maxi : 160 000 € HT

4) Achat de serveurs informatiques

Il s'agit de lancer la consultation pour l'acquisition de serveurs informatiques.
Clauses environnementales du cahier des charges:
Dans le respect d'une démarche environnementale et de développement durable, le pouvoir adjudicateur

souhaite faire porter une attention particulière, aux relations avec des titulaires en capacité de proposer une offre respectant ces objectifs, portant sur les points suivants :
- 1 Mener une politique d'entreprise en faveur du développement durable
- 2 Assurer la production et la commercialisation de produits répondant aux critères de développement durable
- 3 Assurer la reprise des matériels
- 4 Offrir des services en accord avec les principes du développement durable

Le coût global de la prestation est estimé entre 30 000 et 120 000,00 € H.T. pour les quatre ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 75 000, 00 € TTC sur l'imputation 21 2183 263.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 4 ans ferme, attribué en un lot unique.
Valeur mini : 30 000 € HT
Valeur maxi : 120 000 € HT

5) Achat éléments actifs de réseau

Il s'agit de lancer la consultation pour l'acquisition d'éléments d'actifs de réseaux.
Clauses environnementales du cahier des charges:
Dans le respect d'une démarche environnementale et de développement durable, le pouvoir adjudicateur souhaite faire porter une attention particulière, aux relations avec des titulaires en capacité de proposer une offre respectant ces objectifs, portant sur les points suivants :
- 1 Mener une politique d'entreprise en faveur du développement durable
- 2 Assurer la production et la commercialisation de produits répondant aux critères de développement durable
- 3 Assurer la reprise des matériels
- 4 Offrir des services en accord avec les principes du développement durable

Le coût global de la prestation est estimé entre 50 000 et 180 000,00 € HT pour les quatre ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 sur les imputations et pour les montants suivants :
Montant 20 000 € T.T.C. par an Imputation : 21 2183 264
Montant 20 000 € T.T.C. par an Imputation : 21 2183 266
Montant 7 500 € T.T.C. par an Imputation : 21 2183 2789
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée de 3 ans ferme, attribué en un lot unique.
Caractéristique des marchés subséquents : achats de divers produits du bordereau de prix de l'accord cadre et actualisables, avec remise en concurrence organisée à chaque survenance du besoin
Pour les marchés subséquents : sur les trois ans
Valeur mini 50.000 € HT
Valeur maxi 180.000 € HT

6) Achat d'encre

Il s'agit de relancer la consultation pour l'acquisition d'encre d'impression.
Clauses environnementales du cahier des charges:
Dans le respect d'une démarche environnementale et de développement durable, le pouvoir adjudicateur souhaite faire porter une attention particulière, aux relations avec des titulaires en capacité de proposer une offre respectant ces objectifs, portant sur les points suivants :
- 1 Mener une politique d'entreprise en faveur du développement durable

- 2 Assurer la production et la commercialisation de produits répondant aux critères de développement durable
- 3 Assurer la reprise des matériels
- 4 Offrir des services en accord avec les principes du développement durable

Le coût annuel de la prestation est estimé entre 20 000 et 90 000,00 € H.T. pour les quatre ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 60 000, 00 € TTC sur l'imputation 011 60628 734.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an renouvelable une fois, attribué en un lot unique.
Valeur mini annuelle : 20 000 € HT
Valeur maxi annuelle: 90 000 € HT

7) Mise en réseau et supervision du système WITT

Il s'agit de lancer la consultation pour l'extension et modernisation du système de contrôle d'accès WITT. Ce système concerne la télégestion, la supervision et l'administration de l'annuaire des utilisateurs, des automates et la remontée des alertes en réseau.

Clauses environnementales du cahier des charges: sans objet pour l'achat de logiciel.

Le coût global de la prestation est estimé entre 10 000 et 40 000,00 € HT pour les trois ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 25 000, 00 € TTC sur l'imputation 20 2051 2946.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 3 ans ferme, attribué en un lot unique.
Valeur mini : 10 000 € HT
Valeur maxi : 40 000 € HT

8) Pôle emploi et compétence

Il s'agit de lancer la consultation pour l'équipement en logiciel du secteur GPEC de la DRH, afin de moderniser et d'étendre les outils existants.

Clauses environnementales du cahier des charges : sans objet pour l'achat de logiciel.

Le coût global de la prestation est estimé entre 50 000 et 190 000,00 € H.T. pour les trois ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 40 000, 00 € TTC sur l'imputation 20 2051 opération GPEC/DRH.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 3 ans ferme, attribué en un lot unique.
Valeur mini : 50 000 € H.T.
Valeur maxi : 190 000 € H.T.

9) Télétravail Evolution plate forme d'accès

Il s'agit de lancer la consultation pour faire évoluer dans un objectif de modernisation et d'amélioration de la performance, la plate forme actuelle d'accès au télétravail, pour apporter plus de fonctionnalités.

Clauses environnementales du cahier des charges: sans objet pour l'achat de logiciel.

Le coût global de la prestation est estimé entre 10 000 et 40 000,00 € HT pour les trois ans d'exécution du marché.
Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2013 à hauteur de 20 000, 00 € TTC sur l'imputation 21 2183 Réseau et sécurité.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de 3 ans ferme, attribué en un lot unique.
Valeur mini : 10 000 € HT
Valeur maxi : 40 000 € HT

10) Acquisition de matériel pour la cuisine de la Coopérative de Mai

La Coopérative de Mai dispose d'une cuisine indispensable à son activité destinée à la restauration de son personnel mais également à tous les artistes et techniciens accueillis lors des concerts. Ce matériel acheté en 2000 à l'occasion de l'ouverture de la Coopérative est devenu obsolète compte tenu de son grand niveau d'utilisation.
Il est envisagé de procéder au remplacement du matériel de cuisine de façon à disposer d'un service en parfait état de marche. Ce matériel concerne l'acquisition de divers équipements spécialisés tels un four professionnel, un piano de cuisson électrique, des plaques et divers équipements complémentaires.
Volet développement durable de la consultation :
Il sera demandé aux entreprises candidates, d'indiquer leur pratique interne en matière de développement durable, les caractéristiques énergétiques des matériels, leur taux de recyclage en fin de vie et d'imposer la reprise des emballages.

Le coût global de la prestation est estimé à 16 500 € HT
Les crédits nécessaires seront demandés en DM1 à hauteur de 20 000,00 € TTC sur l'imputation budget 08 – chapitre 21 nature 2135.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché ordinaire attribué en un lot unique.

11) Vérification périodiques réglementaires des bâtiments de la Ville de Clermont-Ferrand

Il s'agit de réaliser des prestations de vérifications périodiques réglementaires (chauffage, climatisation, ascenseurs, électricité,…) dans les bâtiments appartenant à la ville de Clermont-Ferrand, pour répondre à la réglementation en vigueur au titre des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Etablissements Recevant des Travailleurs (ERT).

Le coût global de cette prestation est estimé à 80 000 € H.T. par an. Les crédits nécessaires pour l'exercice 2013 sont inscrits à hauteur de 97 733 € TTC sur l'imputation : 00/20/20.9/2031/85/720.
Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire, attribué en deux lots, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
La réalisation des prestations de vérifications réglementaires bâtiments appartenant à la ville de Clermont-Ferrand.
Objet de chaque lot :
Lot 01 divers ERP, ERT
Lot 02 Bâtiments du Service des eaux et assainissement

Début de la prestation de service: juillet 2013 pour toutes les vérifications à l'exception de la vérification des installations gaz qui débutera en janvier 2014 pour finir en juillet 2016.

III – L'achat de services

1) Contrat de maintenance sur les portes, portails et barrières automatiques de la ville de Clermont-Ferrand

Ce marché aura pour objet la réalisation des prestations de maintenance pour les portes, portails et barrières automatiques de la municipalité.
La constitution d'un lot unique permettra de réduire les coûts de maintenance et également de maitriser les dépenses liées aux réparations.
Le but est d'être conforme aux réglementations en vigueur sur ce type d'appareil :

- Arrêté du 12 Novembre 1990 relatif à l'entretien des portes automatiques de garage et des bâtiments d'habitation.
- Arrêté du 21 décembre 1993 du code du travail.

Le coût global de cette prestation est estimé à 41 806 € H.T. sur 4 ans. Les crédits nécessaires pour l'exercice 2013 sont inscrits sur les imputations.
- 00 011 0209 6156 3042 770 maintenance portes auto pour 6 000 € (concerne les visites périodiques obligatoires)
- 00 011 0209 61522 619 770 entretien réparation pour 24 000 € (permet de payer les réparations sur nos installations techniques dont les portes automatiques, pour environ 4 000€)

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Ce marché sera d'une durée d'un an renouvelable 3 fois, attribué en un lot unique.
Le montant de la maintenance par site sera forfaitisé, ainsi que le taux horaire en semaine et week-end/jour férié et le montant du forfait déplacement. Ces montants seront rendus contractuels durant toute la durée du marché.

2) Accompagnement du groupe de travail pénibilité pour le suivi méthodologique de ses interventions

Le marché relatif à l'accompagnement du groupe de travail "pénibilité au travail" pour le suivi méthodologique de ses interventions attribué en 2011 arrive à échéance en juin 2013.
Ce marché prévoyait qu'en cas de besoin, la collectivité avait la possibilité de recourir à un marché négocié sans publicité préalable ni mise en concurrence avec le titulaire pour la réalisation de prestations similaires à celle du marché initial tel que le prévoit l'article 35 II 6° du Code des Marchés Publics.
Ainsi il est demandé l'autorisation d'engager cette procédure avec la société YOU STUDIO, 8 rue Ampère, 38000 GRENOBLE.

L'accompagnement demandé dans le cadre de ce marché, fait suite à l'étude en cours, à la Ville de Clermont-Ferrand, sur le thème de la pénibilité au travail.
Cette réflexion menée par un groupe de travail paritaire associant élus, Direction générale, représentants du personnel et agents de la DRH (médecins du travail, préventeurs sécurité, psychologue, gestionnaire de personnel), a fait l'objet d'une formation de certains de ses membres appartenant au « groupe opérationnel » du projet.

Ces personnes, formées à l'analyse des situations de travail pour repérer les formes de pénibilité existantes et agir en prévention, sont chargées d'effectuer les études sur le terrain, auprès des agents et des services de la Ville. Le consultant interviendra en appui et accompagnement de ces personnes pour les conseiller et les aider dans leur travail.

Ces études pour lesquelles des compétences particulières sont nécessaires, alimenteront la réflexion et permettront au Comité de pilotage de proposer en CHS et CTP, des solutions en terme d'adaptation de poste, d'organisation du travail ou de gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Le but étant, pour la Ville, de remédier progressivement aux situations de pénibilité dans le travail.

Le coût annuel de cette prestation est estimé à 20 000 € TTC par an. Les crédits nécessaires pour l'exercice 2013 sont inscrits à hauteur de 20 000 € TTC sur l'imputation : 00 011 020.9 6188 2208 079.

Marché négocié en application des Articles 35 II 6° du Code des Marchés Publics, à prix mixte avec une part forfaitaire et une part à prix unitaire pour des journées complémentaires.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux
II - Achat de fournitures
III - Achat de services

I - Réalisation de travaux

1) Pôle d'échange Intermodal de la gare (PEI)

Marché ordinaire, 6 lots
Appel d'offres ouvert

La Commission d'appel d'offres du groupement de commande Ville de Clermont-Ferrand – SMTC – Communauté d'agglomération de Clermont Communauté du 15 avril 2013 a décidé de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°1 : VRD - réseaux secs et humides, mobilier urbain / Marché n°13-108
Estimation variante n°1 : 3 918 044,13 € HT (valeur décembre 2012)
Titulaire :
EUROVIA DALA
222 av. Jean Mermoz – 63039 CLERMONT-FERRAND Cedex 2
Offre variante n°1 pour un montant de 2 815 546,94 € HT

Lot n°2 : Eclairage contrôle d'accès / Marché n° 13-109
Estimation : 298 371,53 € HT (valeur décembre 2012)
Titulaire :
ENTREPRISE ELECTRIQUE
18 rue de la Gantière – 63009 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
Offre de base pour un montant de 336 847,30 € HT

Lot n°3 : Signalisation vidéosurveillance / Marché n° 13-110
Estimation : 335 384,59 € HT (valeur décembre 2012)
Titulaire :
ENTREPRISE ELECTRIQUE
18 rue de la Gantière – 63009 CLERMONT-FERRAND Cedex 1
Offre de base pour un montant de 282 781,95 € HT

Lot n°5 : Bâtiment exploitation – Maçonnerie / Marché n° 13-111
Estimation : 460 931,85 € (valeur décembre 2012)
Titulaire :
SANCHEZ SARL
Zone artisanale Cheiractivités - 63450 TALLENDE
Offre de base pour un montant de 418 431,10 € HT

Lot n°6 : Auvents / Marché n° 13-112
Estimation variante n°1 : 1 401 729,88 € HT (valeur décembre 2012)
Titulaire :
L'AUXILIAIRE DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE DE LA LOIRE
Z.I. de Chacé – rue du Docteur Weys – 49400 SAUMUR
Offre variante n°1 pour un montant de 1 319 467,96 € HT

Le lot n°4 Espaces verts a été déclaré sans suite et sera relancé en procédure adaptée selon l'article 27 III 2° du Code des marchés publics.

II – L'achat de fournitures
III - Achat de services

1) Marché de prestation d'image passé avec l'ASM Clermont Auvergne

La CAO lors de sa séance du 15 avril 2013 a décidé de retenir l'offre suivante :

Marché n° 13-089
Marché négocié passé en application de l'article 35 II 8 du Code des Marchés Publics
Marché à bons de commande passé pour une durée de un an, renouvelable 3 fois
Pour un montant
Annuel mini de : 500 000 € HT
Annuel maxi de : 1 300 000 € HT

ASM CLERMONT AUVERGNE
35 rue Clos Four
63000 CLERMONT FERRAND

2) Marché de prestation d'image passé avec le Clermont Foot Auvergne

La CAO lors de sa séance du 15 avril 2013 a décidé de retenir l'offre suivante :

Marché n° 13-088
Marché négocié passé en application de l'article 35 II 8 du Code des Marchés Publics
Marché à bons de commande passé pour une durée de un an, renouvelable 3 fois
Pour un montant
Annuel mini de : 250 000 € HT
Annuel maxi de : 850 000 € HT

CLERMONT FOOT AUVERGNE
Stade Montpied 4 rue Adrien Mabrut
BP 3002
63018 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

3) Marché de prestation d'image passé avec le Stade Clermontois Basket Auvergne

La CAO lors de sa séance du 15 avril 2013 a décidé de retenir l'offre suivante :

Marché n° 13-087
Marché négocié passé en application de l'article 35 II 8 du Code des Marchés Publics
Marché à bons de commande passé pour une durée de un an, renouvelable 3 fois
Pour un montant

Annuel mini de : 50 000 € HT
Annuel maxi de : 30 000 € HT

Stade Clermontois Basket Auvergne
Place des Bughes
63000 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

4) Diagnostics techniques amiante et suivi.

L'objectif est de repérer la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour les bâtiments du lot 1 et de vérifier l'état de conservation des matériaux et produits amianté repérés dans les bâtiments du lot 2

Marché à procédure adaptée ouverte est soumis aux dispositions de l'article 28-I du Code des marchés publics.

Marché ordinaire avec une part variable pour des analyses complémentaires.

Marché n° 13-115PA
Lot n° 1 : Rédaction des dossiers techniques amiantes
Durée : 4 mois
Titulaire : Socobat Expertise (Groupement solidaire ARC sarl /Sarl réal expertises/ Sarl Luso Expertise
Mandataire Sarl réal expertises
14ter impasse de la Charirette
63510 MALINTRAT
Montant : 1 870,00 € HT
Montant maximum pour les analyses complémentaires : 7 000,00 € HT

Marché n° 13-116PA
Lot n° 2 : Suivi des dossiers techniques amiantes sur 3 ans
Durée : 3 ans
Titulaire : AED EXPERTISES
13 Bis r Sports
33400 TALENCE
Montant : 9 600,00 € HT
Montant maximum pour les analyses complémentaires : 20 000,00 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 mai 2013

Pour Le Maire et par délégation,
L'adjoint en charge des Marchés Publics,

Alain BARDOT